

Enclos-village paysage de l'église Saint-Sauveur de Chaulieu

Le cimetière

COMPTE-RENDU de la VISITE

du 27 septembre 2021

Mr Desdoits, maire
Mme Jehan, seconde adjointe au maire
Mme Maugan-Juret, secrétaire de mairie
Mme Groznykh, architecte conseiller
Mme Guillopé, paysagiste conseiller

Pendant cette rencontre avec les élus et l'employé communal, le cimetière est questionné sur :

- une **réflexion d'aménagement déjà engagée** avec une allée en stabex, bordures, enherbement, lices... Les élus se posent la question de l'impact de ces projets sur le paysage très préservé de l'enclos paroissial.
- L'église est actuellement fermée au public du fait des risques d'effondrement du couvrement et **le cimetière est en phase de devenir dormant... Des évolutions singulières pour ce lieu qui questionnent les élus tout autant sur la préservation** d'un beau patrimoine que sur les **usages** de demain et donc la fréquentation.
- Le cimetière est ceinturé d'une allée qui épouse la pente du coteau. **Comment faciliter l'entretien de ces allées sans produit phytosanitaire ?** Comment offrir et accueillir l'idée d'un parcours de découverte ?

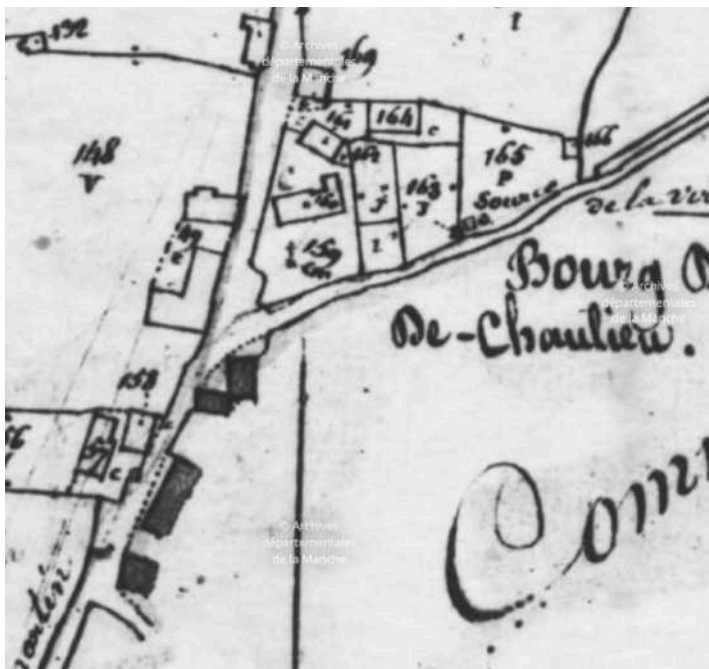
AVERTISSEMENT

Cette intervention du C.A.U.E. s'inscrit dans le cadre d'un conseil ponctuel sollicité par la commune de Chaulieu. En aucun cas, il doit être considéré comme opérationnel, étant une démarche de conseil et de sensibilisation. Les réflexions proposées permettront à la commune de Chaulieu, de définir des choix d'aménagement avec un objectif de qualité que pourrait développer ultérieurement un concepteur d'exercice libéral (Architecte, Paysagiste, Urbaniste...), préalablement à toute mission de maîtrise d'oeuvre.

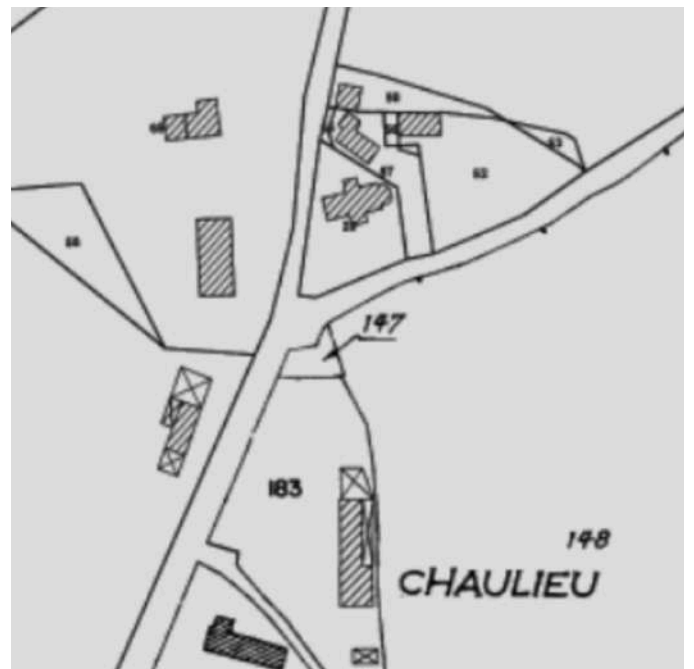
Une place très ténue pour le végétal dans le cimetière d'aujourd'hui



6Fi547-1 Saint-Sauveur de Chaulieu
Sources : [archives départementales de la Manche](#)



Cadastre Napoléonien 1830
Sources : [archives départementales de la Manche](#)



Cadastre actuel
Sources : [geoportail](#)

L'église Saint-Sauveur est étroitement liée au petit hameau qui le ceinture au Nord. Historiquement plus large, l'entrée s'est progressivement décalée au fil de la croissance de la haie mitoyenne : disparition de l'échalier et création d'un portillon côté mur d'enclos, réutilisation des blocs de granite de la clôture en soubassement de la haie de thuyas...

En arrière-plan, le pignon d'une petite longère située dans le prolongement de l'enclos paroissial, très boisé, évoque l'organisation bâtie du cadastre napoléonien, ce qui pourrait dater la carte postale dans la première moitié du XXème siècle. Un if se démarque derrière les sapins par son houppier plus tassé et plus dense. Les sapins semblent former une «couronne» dans le prolongement d'une allée périphérique à l'enclos paroissial. Enfin, le profil « mur de soutènement / talus » n'a pas changé. Des poteaux en ciment peints en blanc prennent place en haut du talus, supports d'un grillage de protection le long de l'allée.

L'ensemble confère à l'église Saint-Sauveur une ambiance beaucoup plus urbaine qu'aujourd'hui, plus «maîtrisée» aussi, en lien avec, certainement, une fréquentation plus importante. Lors de notre visite, l'église nous est apparue beaucoup plus «nichée» dans son paysage de colline arborée, malgré la disparition des arbres dans le cimetière.



Un enclos paroissial qui porte déjà l'esquisse d'une promenade



L'allée périphérique borde la haie adossée au coteau, passe derrière la sacristie pour longer, en surplomb sur le paysage, le chemin creux et la chaussée. Ce recul par rapport à l'église et cette position en belvédère offrent une très belle mise en scène du clocher dans son paysage, un écrin de verdure et une ambiance rurale préservée. Le cimetière, dans lequel se côtoient croix et stèles anciennes, dalles funéraires plus récentes, croix et monument aux morts, accompagnent cette scénographie grâce à la présence d'herbe entre les tombes et de part et d'autres des allées, ainsi que les couvre-sols en haut des talus. Les arbres devant le paysage sont liés au jardin de la propriété en contre-bas, des conifères plantés dans les années 70 et devenus parfois un épais rideau pour cette propriété à vendre depuis plusieurs années.

Une promenade ? Quel parcours ? Quels cheminements ? Quelle accessibilité ?



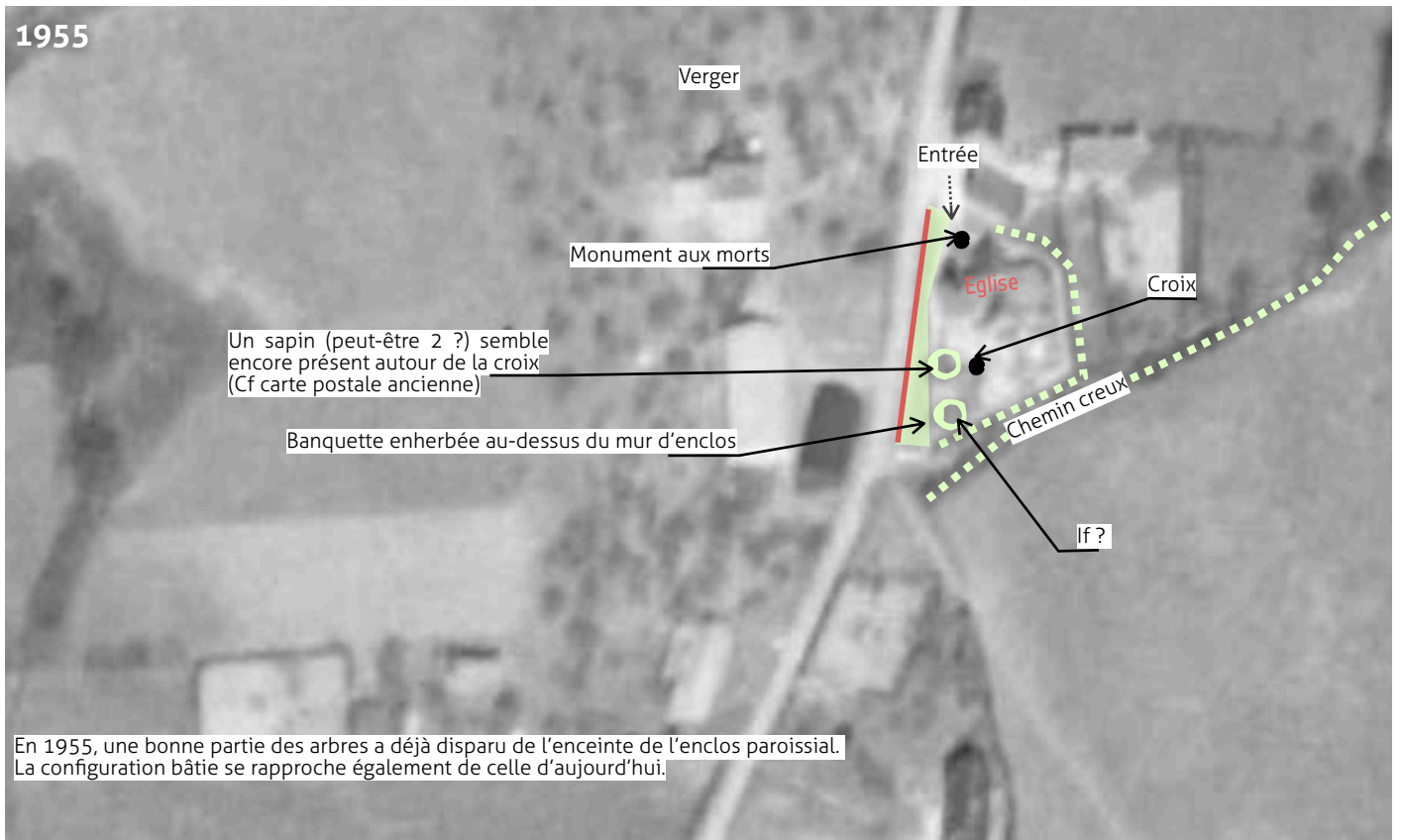
Situés le long d'une pente très forte, l'église et le patrimoine funéraire «se dérobent» de leur socle qui s'érode, à l'image du dévoilement des pierres de fondation du monument aux morts. Les allées, très en pentes, peu larges et en même temps proches du «vide» du fait d'un mur de soutènement adossé à un talus, contraignent l'accès à l'enclos paroissial qui est lui-même de moins en moins fréquenté (fermeture de l'église et cimetière en pré-dormance). Aujourd'hui, ces allées tendent à s'enherber avec l'espacement des visiteurs, sans hiérarchisation particulière.

L'entrée avec le parvis avec les deux allées menant aux deux entrées de l'église est un des enjeux de ce site patrimonial car est posée la question du «curseur» et de l'ambition d'un projet qui pourrait complètement dénaturer les ambiances en place.

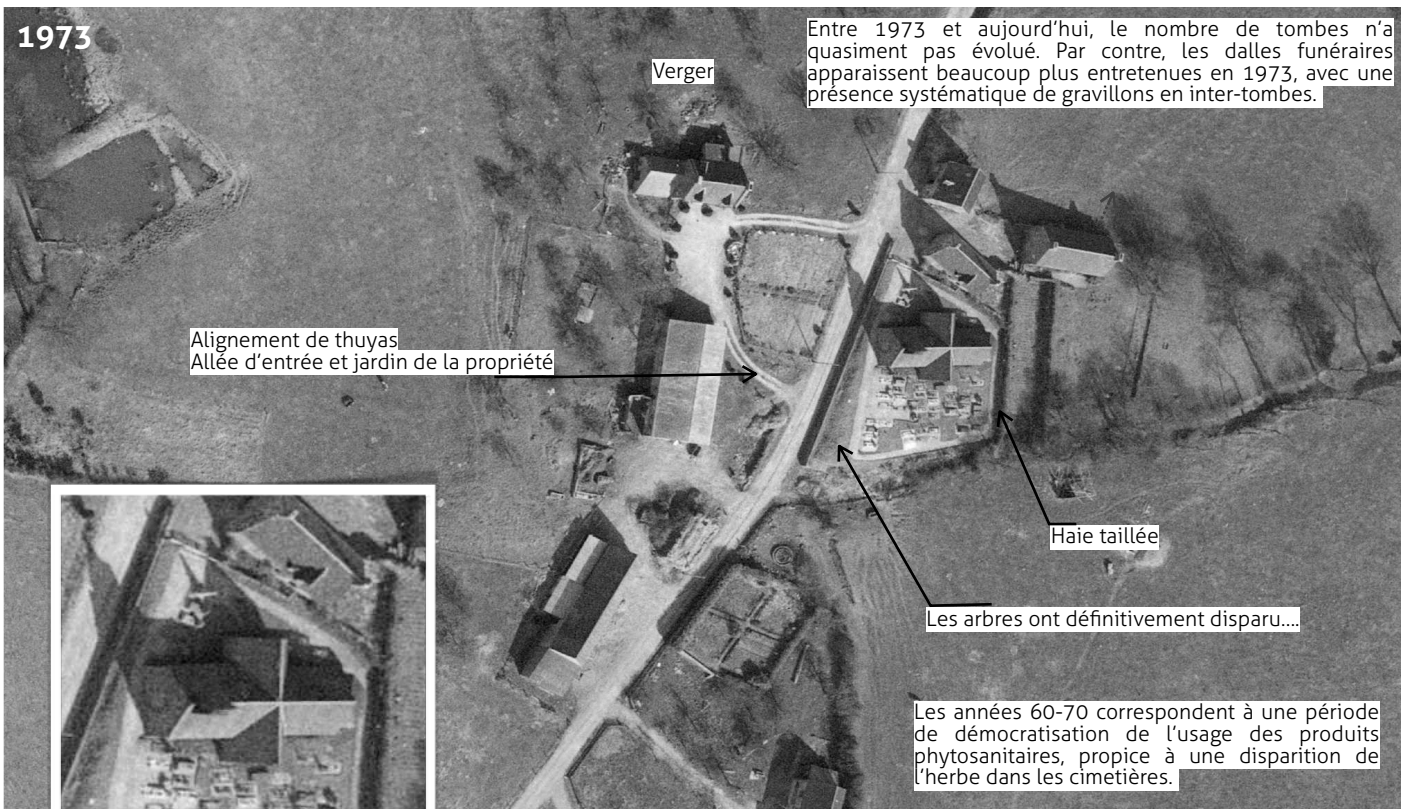
Faut-il privilégier un cheminement, une entrée pour l'église ? Comment faciliter la montée très raide vers l'église ? Un garde-corps est-il nécessaire ? Et dans le fond quel devenir de cette église et de ce cimetière ? Quelle ambition d'accueil du public dans cet espace public singulier ? Si cet enclos paroissial possède un bel atout de promenade patrimoniale et panoramique, elle n'invite toutefois guère le public à elle aujourd'hui.

Un lieu en lien avec son histoire

1955



1973



Photos aériennes : geoportail.fr

1997 En 1997, c'est le paysage qui a fortement évolué vers une campagne découverte aux vastes parcelles agricoles



En 1980, il semble que les surfaces enherbées soient encore bien présentes dans le cimetière sans doute en association avec des tombes anciennes, stèles ou croix.

Nous pouvons constater une grande stabilité du cimetière qui, depuis toujours semble-t-il, est ceinturé de cette allée périphérique assez étroite.

Le relief a sans doute limité les possibilités d'évolution des lieux face à la modernisation des pratiques funéraires.

2010



En 2010, l'enherbement apparaît réellement plus faible que les années précédentes, ce qui interroge les pratiques d'entretien, l'organisation du cimetière n'ayant, de son côté, presque pas évolué.

2015



Photos aériennes : geoportail.fr



Entrée de l'enclos vers porte méridionale de l'église (enjeux d'ouverture au public) ← - - - - - →

Chemin piéton (enjeux de promenade / déambulation / mise en scène... ouverture partielle au public ?) ← - - - - - →

A Entre l'église, le monument aux morts et leur pied fortement découvert, la pente raide de l'allée, le portillon coincé par la haie de thuyas et la proximité du vide au-delà du talus planté d'un couvre-sol assez bas, ce parvis concentre à lui seul une grosse partie des enjeux d'accueil du public : accessibilité, sécurité du public, restauration du patrimoine architectural et funéraire, ... En fonction du devenir de l'église et du cimetière vers un lieu public (salle d'exposition, de concert, petit jardin...), ce parvis devra être conforté dans ce rôle en facilitant les liens entre la route et l'église.

B L'entrée actuelle de l'église doit-elle le rester ? Il s'avère que conforter le cheminement le long du talus oblige à sécuriser et équiper le talus dont la simplicité actuelle est un atout dans la mise en scène du paysage. Est-il réellement nécessaire de matérialiser cette allée ? Faut-il réellement faire le «tour» du cimetière alors qu'il est en phase de devenir «dormant» ? Comment le végétal peut-il «prendre» sa place en limite de coteau et mettre en scène l'église, souligner le relief. De l'herbe dans le prolongement du couvre-sol simplifierait largement l'entretien du site !

C L'église, le patrimoine funéraire, l'histoire du village sont mis en scène depuis ce point haut de l'enclos paroissial d'où la vue épouse le paysage. Ici, un banc, un lieu d'arrêt trouverait toute sa pertinence dans la mise en scène du patrimoine... Mais qui dit lieu d'arrêt oblige aussi à offrir un cheminement confortable... Faut-il donc conserver l'allée Nord et Ouest de l'enclos ? Faut-il permettre aux randonneurs d'entrer dans le cimetière par un petit escalier sur le talus ? La pente n'est-elle pas trop raide à cet endroit ? Les questionnements des parcours sont extrêmement utiles pour éviter des travaux coûteux et inutiles....

D Le chemin de randonnée est aujourd'hui exclu du site, en contre-bas d'un talus et d'un grillage. Est-il intéressant de connecter ce site patrimonial et d'inviter à sa découverte depuis ce chemin ? Quelle limite entre ce chemin et le cimetière ? Le talus peut-il être replanté d'un haie bocagère ? d'un bel arbre ? Faut-il accompagner ou remplacer le grillage ? Quelles vues entre l'enclos paroissial et le chemin ?

Quelques éléments pour comprendre le fonctionnement actuel du cimetière

Nombre d'enterrements par an : 0 à 1 (dans les caveaux familiaux déjà en place)

Entreprises de pompes funèbres : non communiqué

Ossuaire : non

Caveau d'attente : non

Croix et monument aux morts : oui

Procédure de reprise de concessions : pas d'actualité, vers un cimetière «dormant»

Concessions : Concessions perpétuelles

Espace cinéraire : non

Règlement du cimetière : non

Végétaux emblématiques : la haie bocagère à l'Est, le tapis de chèvrefeuille rampant

Surface disponible : sans objet

L'entretien du cimetière est réalisé sans produits phytosanitaires et les allées sont désherbées manuellement à la binette. L'herbe est tondue ou débroussaillée, ainsi qu'une partie des «mauvaises herbes» présentes entre les tombes, le long des tombales...

La question du **devenir de ce lieu** est devenue prépondérante et accompagnera les investissements futurs : quels seront les usages de l'enclos paroissial ? de l'église ? du cimetière devenu «dormant» ? ... Aujourd'hui, **il semble que l'urgence est d'offrir les conditions de préservation du patrimoine bâti, tout en préservant la singularité du cimetière**, lieu de nature, écrin vert préservé.

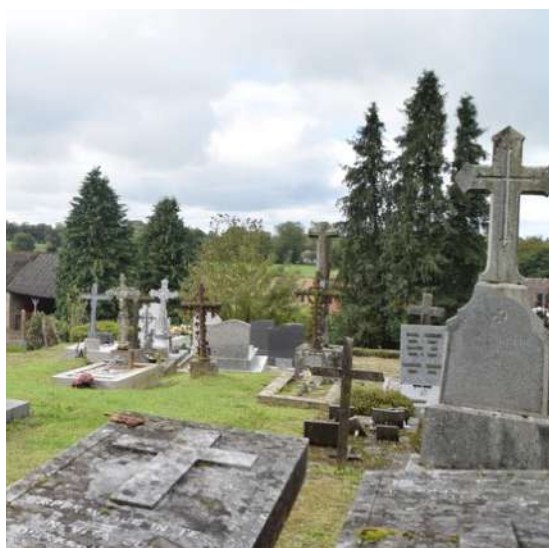
L'enjeu est donc de savoir **«doser» les interventions et équipements** qu'exigerait une ouverture totale au public : rampe accessible, garde-corps, ... Le panorama et le cadre champêtre offrent déjà une précieuse mise en scène et nulle besoin de multiplier les points de vue ! Une partie du cimetière pourrait assez simplement évoluer en un jardin de nature dans lequel patrimoine funéraire, croix, granite et végétal viendraient nous conter l'histoire du village.

Comment accueillir plus de nature, en lien avec une gestion différenciée et un arrêt du désherbage chimique, dans le cimetière ? Comment limiter le désherbage manuel ? **Dans cette réflexion, s'invite le végétal sous toutes ses formes, comme compagnon du patrimoine bâti et funéraire, des murs, et en même temps accueillant pour la biodiversité** : un bel arbre, des couvre-sols aux ondulations de formes et de feuillages, les fleurs, l'herbe et les graminées, la pelouse, les bulbes, les fleurs grimpantes... **Quelle gestion, quel désherbage avec quelle tolérance / acceptation de la flore spontanée ?**

L'entrée, le parvis autour du monument aux morts, les deux accès à l'église... **Ce petit seuil dans le prolongement de l'allée et du portail concentre à lui seul la plupart des enjeux d'aménagement de cet enclos paroissial**. Ses pentes, son étroitesse, l'importance du patrimoine funéraire en pied d'église, la clôture avec la maison voisine... Des contraintes qu'il est nécessaire de croiser pour un projet de parvis le plus respectueux du site et de l'édifice.

Une réflexion d'ensemble apparaît donc indispensable pour questionner le site dans sa globalité et rechercher un projet sobre tant du point de vue des aménagements (qui peuvent vite devenir une surenchère d'équipements) que des investissements à engager.

Éléments de paysage, singularités du lieu



Liens vers les sites de présentation de soutien du Conseil Départemental de la Manche sur la démarche de projet sur les thèmes des églises, des cimetières et des enclos paroissiaux :

-[La sauvegarde des églises, protégées au titre des monuments historiques ou non protégées](#)

-[L'aménagement durable des enclos paroissiaux](#)

Questions d'élus sur le fleurissement participatif

